

<u>Cadre réservé à l'association</u> <input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Enveloppe timbrée (à votre adresse) <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Questionnaire de santé <input type="checkbox"/> Signature du règlement intérieur <input type="checkbox"/> Total forfait annuel : <input type="checkbox"/> Remise appliquée :		<input type="checkbox"/> Parrainé par : <input type="checkbox"/> Paiement de l'année <input type="checkbox"/> Chèques Nbre de chèques : ____ <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Paiement cotisation adhésion 25 € <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Tee shirt 18€ <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces		Dossier complet : Oui Non		PHOTO	
---	--	---	--	------------------------------	--	-------	--

⚠ La date limite de retour du dossier complet* est fixé au 30/09/2020* fiche d'inscription remplie, certificat médical/questionnaire de santé remis, règlement joint. Aucun dossier ne sera accepté par les professeurs. Les inscriptions doivent impérativement être déposées auprès de l'administration.

Nom: _____ Prénom: _____
 Date de naissance: __ / __ / ____ Noms des parents (si différent): _____
 Adresse : _____
 Portable : _____ Domicile : _____
 @Email : _____ @ _____

STUDIO ART DANCE PLANNING DES COURS 2020 - 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
09H30 - 10H15 REVEIL MUSCULAIRE ADULTES / SENIORS	17H10 - 18H10 MODERN' JAZZ 7-10 ANS DÉBUTANT 1	13H00 - 14H30 JAZZ PRÉ-PRO JUNIOR	17H10 - 18H10 SOUPLESSE / ACRO 7-11 ANS	17H30 - 19H00 BREAK / HIP HOP 7-11 ANS	09H30 - 10H30 YOGA PARENTS ENFANTS DES 6 ANS	15H00 - 16H00 CLASSIQUE 8-10 ANS DEB. / INTER
10H30 - 11H15 FITNESS DANCE ADULTES	18H15 - 19H15 MODERN' JAZZ 7-10 ANS DÉBUTANT 2	14H40 - 15H40 GIRLY STREET 7-11 ANS	18H15 - 19H15 ACROBATIE ADOS	17H30 - 19H00 JAZZ PRÉ-PRO JUNIOR	09H45 - 10H45 INIT. JAZZ 6-7 ANS	15H30 - 17H00 JAZZ CONCOURS GROUPE
11H30 - 12H00 CIRCUIT TRAINING ADULTES	17H30 - 18H15 RENFO MUSCULAIRE CUISSSES/ABDOS/FESSIERS	15H00 - 16H00 FLAMENCO 7-12 ANS	18H30 - 20H00 GIRLY STREET ADOS	19H00 - 20H30 NEW STYLE HIP HOP LA ADOS / ADULTES	10H30 - 11H15 BABY DANSE 2-3 ANS	16H00 - 17H00 INIT. CLASSIQUE 6-7 ANS
17H00 - 17H45 BABY DANSE 2-3 ANS	18H15 - 19H00 FIT MULTISPORTS (POUND, FIT BOXING...) ADOS / ADULTES	15H45 - 16H45 LYRICAL JAZZ 8-10 ANS INTER	19H15 - 20H15 SOUPLESSE ADOS / ADULTES INTER	19H00 - 20H30 LYRICAL JAZZ ADOS INTER 2 / PRE PRO 2	11H00 - 11H45 EVEIL CLASSIQUE 4-5 ANS	17H00 - 18H00 JAZZ CONCOURS SOLO / DUO
17H00 - 18H00 COMEDIE MUSICALE 7-12 ANS	19H20 - 20H20 LYRICAL JAZZ ADOS DÉBUTANTS	16H00 - 17H00 BOLLYWOOD 7-12 ANS	20H20 - 21H35 TOURS ET SAUTS ADOS / ADULTES INTER	20H45 - 22H45 JAZZ PERFORMING / AVANCE	11H30 - 12H30 CHANT ADOS / ADULTES	17H00 - 18H30 CLASSIQUE 8-10 ANS INTER 1 PRE-PRO 2
18H00 - 19H00 GIRLY STREET 7-11 ANS	19H20 - 20H20 LYRICAL JAZZ ADOS DÉBUTANTS	17H00 - 17H45 EVEIL JAZZ 4-5 ANS	20H15 - 21H15 GIRLY STREET ADULTES		12H00 - 13H00 ZUMBA ADOS / ADULTES	18H30 - 20H00 CLASSIQUE PRÉ-PRO ADO / ADULTES DÉBUTANTS
18H10 - 19H40 LYRICAL JAZZ ADOS INTER 2 / PRE PRO 2	19H15 - 20H15 ORIENTALE ADOS / ADULTES	17H15 - 18H00 ZUMBA FAMILY KIDS DÉS 5 ANS			13H30 - 15H00 CLASSIQUE PERFORMING / AVANCE	
19H10 - 20H10 SOUPLESSE TOUS DÉBUTANTS	20H30 - 21H30 SAMBA ADOS / ADULTES	18H00 - 19H30 LYRICAL JAZZ ADOS INTER 1				
19H50 - 21H20 COMEDIE MUSICALE ADOS INTER / AVANCÉS	20H30 - 21H30 ZUMBA ADOS / ADULTES	18H15 - 19H15 ATELIER CREATIF / MAQUILLAGE DÉS 7 ANS				
20H15 - 21H15 PILATES ADOS / ADULTES		18H15 - 19H15 FLAMENCO ADOS / ADULTES				
		19H15 - 20H15 BOLLYWOOD ADOS / ADULTES				
		19H30 - 20H30 ZUMBA ADOS / ADULTES				

FULL PASS

100% ZUMBA : 270€ OU 27€/MOIS
 SPORT : 290€ OU 29€/MOIS
 DANSE ENFANTS : 595€/AN OU 60€/MOIS
 DANSE ADOS : 615€/AN OU 62€/MOIS
 DANSE ADULTES : 495€/AN OU 50€/MOIS

TARIFS

DANSE > €€€€€ NOUS CONSULTER
 € COM. MUSICALE ENFANTS : 195€/AN
 € COM. MUSICALE ADOS : 165€/AN (1 LUNDI / 2)
 € CHANT : 270€/AN
 € CREAT./MAQUILLAGE : 150€/AN
 € ZUMBA FAMILY : 150€/AN
 € ZUMBA 1H : 195€/AN + 50€ COURS SUPPLEMENTAIRE
 €€€€ COURS 1H : 195€/AN
 € COURS 45 MN. : 150€/AN
 € COURS 30 MN. : 95€/AN

FORMULES À LA CARTE
NOUS CONSULTER

INSCRIPTIONS

A L'ECOLE DE DANSE :

- SAMEDI 29 AOUT
- MERCREDI 02 SEPT
- MERCREDI 09 SEPT
- SAMEDI 12 SEPT DE 14H À 18H

EN LIGNE SUR :
STUDIOARTDANCE.COM

NE PAS JETER SUR LE VOIE PUBLIQUE

ADHESION A L'ASSOCIATION

■ 25 €UROS/PERSONNE
VALABLE DU 1er SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOÛT 2021
(Adhésion + frais de dossier)

EVEIL / INITIATION (2-7ans)

LUNDI		
<input type="checkbox"/>	17H00-17H45	BABY DANSE 195 €/an
MERCREDI		
<input type="checkbox"/>	17H00-17H45	EVEIL JAZZ 255 €/an
<input type="checkbox"/>	17H15-18H00	ZUMBA FAMILY (dés 5 ans) 150 €/an
SAMEDI		
<input type="checkbox"/>	09H30-10H30	YOGA PARENTS /ENFANTS 195 €/an
<input type="checkbox"/>	09H45-10H45	INITIATION JAZZ 285 €/an
<input type="checkbox"/>	10H30-11H15	BABY DANSE 195 €/an
<input type="checkbox"/>	11H00-11H45	EVEIL CLASSIQUE 255 €/an
<input type="checkbox"/>	16H00-17H00	INITIATION CLASSIQUE 315 €/an

ENFANTS (7-11ANS)

**** à partir de 8 ans pour le classique ****

LUNDI		
<input type="checkbox"/>	17H00-18H00	COMEDIE MUSICALE 195 €/an
<input type="checkbox"/>	18H00-19H00	GIRLY STREET 285 €/an
MARDI		
<input type="checkbox"/>	17H10-18H10	MODERN JAZZ DEBUTANT 1 285 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	MODERN JAZZ DEBUTANT 2 285 €/an
MERCREDI		
<input type="checkbox"/>	14H40-15H40	GIRLY STREET 285 €/an
<input type="checkbox"/>	15H00-16H00	FLAMENCO 195 €/an
<input type="checkbox"/>	15H45-16H45	LYRICAL JAZZ 285 €/an
<input type="checkbox"/>	16H00-17H00	BOLLYWOOD 195 €/an
<input type="checkbox"/>	17H15-18H00	ZUMBA FAMILY 150 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	ATELIER CREATIF 150 €/an
JEUDI		
<input type="checkbox"/>	17H10-18H10	SOUPLESSE/ACRO 195 €/an
VENDREDI		
<input type="checkbox"/>	17H30-19H00	BREAK/HIP HOP 315 €/an
SAMEDI		
<input type="checkbox"/>	15H00-16H00	CLASSIQUE DEB/INTER 315 €/an
<input type="checkbox"/>	17H00-18H30	CLASSIQUE INTER 1 ET PRE-PRO 2 345 €/an

ADOS (12-18 ans)

LUNDI		
<input type="checkbox"/>	18H10-19H40	LYRICAL CONT. JAZZ INTER/PRE-PRO 2 315 €/an
<input type="checkbox"/>	19H10-20H10	SOUPLESSE DEBUTANTS 195 €/an
<input type="checkbox"/>	19H50-21H20	COMEDIE MUSICALE 1 lundi / 2 165 €/an
<input type="checkbox"/>	20H15-21H15	PILATES 195 €/an
MARDI		
<input type="checkbox"/>	17H30-18H15	RENFORCEMENT MUSCULAIRE 150 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H00	FIT MULTISPORTS 150 €/an
<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	ORIENTALE 195 €/an
<input type="checkbox"/>	19H20-20H20	LYRICAL CONT. JAZZ DEBUTANTS 285 €/an
<input type="checkbox"/>	20H30-21H30	SAMBA 195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H30-21H30	ZUMBA 195 €/an
MERCREDI		
<input type="checkbox"/>	18H00-19H30	LYRICAL CONT. JAZZ INTER 1 315 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	ATELIER CREATIF 150 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	FLAMENCO 195 €/an
<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	BOLLYWOOD 195 €/an
<input type="checkbox"/>	19H30-20H30	ZUMBA 195 €/an
JEUDI		
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	ACROBATIE 195 €/an
<input type="checkbox"/>	18H30-20H00	GIRLY STREET 315 €/an
<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	SOUPLESSE INTER/AVANCE 195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H20-21h35	TOURS ET SAUTS 195 €/an
VENDREDI		
<input type="checkbox"/>	19H00-20H30	LYRICAL CONT. JAZZ INTER/PRE-PRO 2 315 €/an
<input type="checkbox"/>	19H00-20H30	NEW STYLE/ HIP HOP LA TOUS NIVEAUX 315 €/an
SAMEDI		
<input type="checkbox"/>	11H30-12H30	CHANT 270 €/an
<input type="checkbox"/>	12H00-13H00	ZUMBA 195 €/an
<input type="checkbox"/>	13H30-15H00	CLASSIQUE INTER/AVANCE 345 €/an
<input type="checkbox"/>	18H30-20H00	CLASSIQUE DEBUTANTS 345 €/an

Formules Enfants/ados

et pour ceux qui le souhaitent :

Les T-shirts sont disponibles

Taille T-shirt ENFANTS/ ADOS

- 4 ans 6 ans 8ans
 10 ans 12ans
 S M L XL XXL

FULL PASS DANSE ENFANTS 595 €/an

FULL PASS DANSE ADOS 615 €/an

JAZZ INTENSIF 2H 400 €/an

JAZZ INTENSIF 3H 515 €/an

+ 95 € par cours supplémentaire :

- Zumba Souplesse Acrobatie Création
 Pilates Flamenco Bollywood Maquillage
 Samba Orientale Chant Multisports

FORMULE 2 COURS 20 € de réduction sur le 2ème cours

FORMULE 3 COURS 35 € de réduction sur le 3ème cours

**ADHESION
A L'ASSOCIATION**

■ 25 EUROS/PERSONNE
VALABLE DU 1er SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOÛT 2021
(Adhésion + frais de dossier)

ADULTES (18 ans et +)

LUNDI

<input type="checkbox"/>	09H30-10H15	REVEIL MUSCULAIRE	130 €/an
<input type="checkbox"/>	10H30-11H15	FITNESS DANCE	130 €/an
<input type="checkbox"/>	11H30-12H00	CIRCUIT TRAINING	95 €/an
<input type="checkbox"/>	19H10-20H10	SOUPLESSE DEBUTANTS	195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H15-21H15	PILATES	195 €/an

MARDI

<input type="checkbox"/>	17H30-18H15	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	150 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H00	FIT MULTISPORTS	150 €/an
<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	ORIENTALE	195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H30-21H30	SAMBA	195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H30-21h30	ZUMBA	195 €/an

MERCREDI

<input type="checkbox"/>	17H15-18H00	ZUMBA FAMILY	150 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	FLAMENCO	195 €/an
<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	BOLLYWOOD	195 €/an
<input type="checkbox"/>	18H15-19H15	ATELIER CREATIF	150 €/an
<input type="checkbox"/>	19H30-20H30	ZUMBA	195 €/an

JEUDI

<input type="checkbox"/>	19H15-20H15	SOUPLESSE INTER/AVANCE	195 €/an
<input type="checkbox"/>	20H15-21H15	GIRLY STREET	285 €/an

VENDREDI

<input type="checkbox"/>	19H-20H30	NEW STYLE/HIP HOP LA	315 €/an
--------------------------	-----------	----------------------	----------

SAMEDI

<input type="checkbox"/>	09H30-10H30	YOGA PARENTS / ENFANTS	195 €/an
<input type="checkbox"/>	11H30-12H30	CHANT	270 €/an
<input type="checkbox"/>	11H50-12H50	ZUMBA	195 €/an
<input type="checkbox"/>	18H30-20H00	DANSE CLASSIQUE DEBUTANTS	345 €/an

Formules adultes

<input type="checkbox"/>	FULL PASS DANSE	495 €/an
<input type="checkbox"/>	FULL PASS SPORT	290 €/an
<input type="checkbox"/>	SPECIAL 100% ZUMBA	270 €/an
<input type="checkbox"/>	FORMULE 2 COURS SPORT	250 €/an
<input type="checkbox"/>	FORMULE 3 COURS SPORT	270 €/an
+ 95 € par cours supplémentaire :(précisez ci-dessous)		
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	FORMULE 2 DANSE	20 € de réduction sur le 2ème cours
<input type="checkbox"/>	FORMULE 3 DANSE	35 € de réduction sur le 3ème cours
<input type="checkbox"/>	FULL PASS SPORT + DANSE	700 €/an

Et pour ceux qui le souhaitent :

LesT-shirts sont disponibles

Taille T-shirt ADULTES :

S M L XL XXL

Couleur : Fushia Noir

I - DISPOSITIONS LEGALES

Studio Art Dance est le nom de l'école de danse destinée aux amateurs et aux futurs professionnels dont Juliette Rotrou est la directrice artistique, répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur. Synergie Danse est l'association de loi 1901 régissant l'école et dirigée par un bureau et un conseil d'administration.

II – MODALITE D'INSCRIPTION

1) Incriptions :

L'inscription est ferme et définitive (cf III POLITIQUE DE REMBOURSEMENT, DROIT DE RÉTRACTATION). Elle est validée après réception du bulletin d'inscription signé et accompagné du règlement correspondant en un ou plusieurs chèques ou du paiement en ligne effectif. Une cotisation supplémentaire d'un montant de 25€ s'ajoute à l'inscription aux titres de l'adhésion obligatoire à l'association pour assurances et frais de dossiers.

2) Modalités :

Lors de son inscription, l'élève/adhérent devra fournir les pièces suivantes :

- Certificat médical pour les nouveaux adhérents ou les élèves des classes Performing et Pré-pro.
- Les anciens adhérents pourront remplir le questionnaire santé si le dernier certificat médical fourni date de moins de 3 ans. Il convient, par ailleurs, de signaler tout problème physique ou médical de l'élève à la direction de l'école et/ou au professeur.
- Photo avec, au dos, les noms et prénoms de l'élève ainsi que le cours suivi.
- Règlement du montant des cours (chèque, espèce, prélèvements sepa, cb).
- Règlement de l'adhésion à l'association (frais d'inscription, assurance)
- Enveloppe timbrée à l'adresse des parents ou celle de l'élève si celui-ci est majeur.

3) Paiement des cours :

Le Studio Art Dance propose des portes ouvertes du 14 au 26 septembre 2020. A cette occasion, tous les cours sont gratuits. Pour une inscription postérieure au lundi 28/09/2020, l'élève dispose d'un cours d'essai. A la suite de la séance d'essai, l'élève confirme son inscription sur le site de l'école ou directement à l'école auprès de la directrice artistique en fournissant les pièces mentionnées ci-dessus ainsi que le paiement des cours.

Le versement de l'abonnement doit être établi par chèque à l'ordre de « synergie danse » ou en espèces. Les cours sont payables au forfait annuel ou trimestriel et sont intégralement payables d'avance. Pour permettre aux familles et élèves d'équilibrer leur budget, l'association propose le paiement en 3 fois par chèques rédigés à la même date, remis lors de l'inscription et déposés en banque selon l'échéancier suivant : courant Septembre, 1er décembre et 1er mars.

Sur demande, les Forfaits illimités, Formations, « Fullpass » et Formules multi cours pourront être réglées en 10 fois par chèques prélevés de septembre à juin (le 15 du mois).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDEE SANS PAIEMENT. En effet, l'accès aux cours est conditionné par le paiement de l'adhésion annuelle et de l'abonnement choisi. **Si le paiement est effectué en espèces, ce dernier doit être versé en une seule fois.**

III - POLITIQUE DE REMBOURSEMENT, DROIT DE RÉTRACTATION

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne ou non, **le droit de rétractation est exclu au-delà de 7 jours** (sauf cours d'essai tel que précisé au paragraphe 1 inscriptions) et ce conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, dans la mesure où les prestations de l'association « synergie danse » constituent des prestations « de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée » au sens de cette disposition légale. Dès son inscription, l'adhérent est par conséquent engagé jusqu'au terme de la saison. *Toute inscription est définitive et non remboursable.* Ainsi, Toute annulation, désistement, abandon ou démission de la part de l'élève, ne pourra donner lieu à aucun remboursement. **Toute cotisation versée à l'ASSOCIATION synergie danse est définitivement acquise et non remboursable.**

Toutefois concernant les abonnements annuels, en cas de longue maladie ou longue blessure rendant impossible la pratique de l'activité jusqu'à la fin de l'année en cours, un avoir sera proposé (cf article 4- Avoirs). Dans ce cas, il convient de prévenir l'association sous 48h et de lui adresser sous 15 jours un certificat médical justificatif.

En cas de crise sanitaire, la suspension des activités résulte d'une interdiction générale des pouvoirs publics. En aucun cas, l'association ne peut en être tenue pour responsable. Il n'y aura donc pas de remboursement possible. Des stages, cartes cadeaux ou remise exceptionnelle seront offerts en fonction des cours non dispensés.

Cas particulier : Le seul cas de remboursement effectif s'envisage pour les élèves inscrits et ayant réglé leur abonnement et cotisation, qui souhaiteraient se rétracter avant le deuxième cours (le premier cours étant considéré comme cours d'essai gratuit pour tout nouvel inscrit). Dans ce cas, la demande devra être faite sous 7 jours.

IV - AVOIRS : En cas de maladie/opération entraînant une convalescence ou un lourd traitement, grossesse ou blessure, le Studio Art Dance propose au client un avoir à valoir sur la saison suivant celle de l'engagement concerné. Uniquement valable suite à l'achat d'un abonnement annuel, l'avoir est calculé au prorata temporis de la présence de l'élève calculée sur l'année. Cet avoir sera justifié par un certificat médical attesté par un médecin diplômé. L'avoir sera nominatif et valable un an. Au moment de la nouvelle inscription, l'élève fera savoir à la Direction qu'il bénéficie d'un avoir à déduire sur le nouvel abonnement.

V - RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT : Tout retard ou défaut de paiement même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une majoration de vingt pour cent (20 %) des sommes dues par l'adhérent.

Tout retard ou défaut de paiement même partiel fera perdre à l'adhérent le bénéfice d'un paiement en plusieurs fois s'il y avait opté. Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. L'association « synergie danse » aura droit de suspendre ses prestations et notamment interdire l'accès de l'adhérent à l'atelier jusqu'au paiement complet du tarif de l'inscription. Sans préjudice de ce qui précède, l'association synergie danse pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales de Ventes aux torts exclusifs de l'adhérent dans les conditions et modalités prévues par les présentes.

VI) - COMMUNICATION :

En tant que parent/représentant légal, je consens à ce que mon enfant reçoive par mails ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement de l'école. Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir ces informations en adressant un courrier à Ecole Studio Art Dance, 1, rue Saint Jacques de Bezegond 91150 Etampes.

VIII) - DONNÉES INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Toutes les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre inscription et à l'envoi d'informations relative aux conditions de fonctionnement de l'école. Les destinataires de vos données sont les personnes habilitées des services administratifs et comptables de l'association synergie danse. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez en tant que représentant légal de l'enfant, d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification ou de suppression des données personnelles vous concernant ou concernant la personne mineure. Ces droits peuvent être exercés par courrier auprès du responsable du traitement administratif à Ecole Studio Art Dance, 1,

1) Assiduité et ponctualité : La direction se réserve le droit d'exclure tout élève qui retarderait la progression du groupe, notamment par défaut de ponctualité et d'assiduité, et ce, sans remboursement de son inscription. Les présences et absences des élèves sont mentionnées dans un cahier d'appel tenu par chaque professeur. L'adhérent s'engage à être présent à tous les cours afin d'évoluer au mieux dans la discipline choisie et de ne pas ralentir la progression du groupe. Toute absence doit être annoncée par email à studioartdance@gmail.com au plus tard 24 heures avant la date des cours. Un total de dix (10) absences maximums est toléré par Saison, au-delà, l'association synergie pourra résilier l'inscription sans remboursement des cours restant à prendre sur le reste de l'exercice. Les élèves doivent arriver entre 15 minutes et 5 minutes avant le début du cours. L'association dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves en dehors des salles de cours et autres locaux extérieurs utilisés pour des représentations ou des répétitions. Les comportements irrespectueux ou désagréables envers les autres élèves ou le professeur, les attitudes nuisibles à la bonne marche des cours peuvent donner lieu à un avertissement oral puis écrit (auprès des parents pour les mineurs). L'exclusion définitive peut être décidée après un troisième avertissement pour un mauvais comportement persistant. SILENCE et DISCRETION sont de rigueur afin de ne pas déranger les autres cours, élèves et professeurs. Chaque élève s'engage à adopter un comportement de nature à garantir la progression et le bon fonctionnement du groupe, ainsi qu'aux séances de répétitions du spectacle de fin d'année, s'il s'y est engagé, pour lesquelles la présence des élèves est requise.

2) Absences des professeurs : Les absences des professeurs sont systématiquement signalées (par SMS ou courriel). En cas d'absence prolongée, tous les moyens sont mis en œuvre pour désigner un professeur suppléant dans les meilleurs délais. En tout état de cause, les annulations de séances ne donnent aucun droit à un remboursement partiel ou total de la participation financière annuelle.

3) Tenue réglementaire obligatoire : La tenue doit être conforme à la liste fournie lors de l'inscription de l'élève; son achat est à la charge des familles. Elle doit être portée à chaque cours. Toute tenue doit être marquée aux noms des enfants. Pour les enfants pour les cours de baby gym, éveil jazz et initiation jazz, chaque élève devra porter un pantalon (leggings) proche du corps ou short.

Pour les filles: Tenue Lyrical Contemporain Jazz : débardeur ou brassière de couleur (pour les cours amateurs / loisirs), débardeur ou brassière noir (pour les formations), boxer noir, strings de pieds, genouillères obligatoires (pour les formations), Collant noir sans pied (en hiver).

Tenue Classique : un justaucorps de couleur en fonction de sa classe sera imposé par l'école, collant rose, demi-pointes roses.

Pour les garçons: Tenue Lyrical Contemporain Jazz : débardeur ou brassière de couleur (pour les cours amateurs / loisirs), débardeur ou brassière noir (pour les formations), boxer noir, strings de pieds, genouillères obligatoires (pour les formations), Pantalon noir sans pied (en hiver).

Tenue Classique : t-shirt ou débardeur blanc, collant noir, demi-pointes noires.

En danse classique, une tenue sera imposée par le professeur et fournie en début d'année (justaucorps de couleur en fonction de sa classe, collants, demi-pointes) à la charge des familles. Un PARTENARIAT existe avec la boutique "le monde de la danse". Vous pourrez faire votre commande directement auprès de la boutique par simple appel avec la référence des tenues imposées ou à l'école lors de vente organisée avec la boutique (les dates vous seront communiquées en début d'exercice. Coordonnées : Le monde de la danse. 89 Avenue Gabriel Péri, 91700 Sainte-Geneviève des bois. Tel : 06 07 67 20 19

Les élèves doivent impérativement se munir d'une bouteille d'eau afin d'éviter de sortir de la salle durant les cours. Les élèves féminines doivent se présenter coiffées pour tous les cours, cheveux attachés. Pour le cours de danse classique, le chignon est obligatoire. Les bijoux de tous types sont strictement interdits en cours, sur scène, lors des répétitions et des spectacles. Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un élève à suivre le cours s'il ne se présente pas dans la tenue réglementaire ou coiffé correctement. Dans ce cas, il assistera au cours en observateur sans y prendre part. **La paire de chaussures de danse propre doit être réservée exclusivement pour le cours.**

4) Spectacle : Les cours sont annulés la semaine du spectacle (du 7 juin au 12 juin 2021)

L'école organisera régulièrement des prestations chorégraphiques. La présence des élèves à toutes les répétitions et représentations du spectacle est obligatoire. Pour chaque spectacle, il pourra y avoir une ou plusieurs représentations et répétitions générales publiques. Le planning des horaires de répétitions est généralement communiqué un mois à l'avance et les séances peuvent avoir lieu en dehors des horaires de cours (week-end).

Organisation du spectacle : Par soucis d'organisation, du maintien de la surveillance et de la sécurité des élèves, il sera demandé aux parents une aide bénévole en coulisse. Les enfants et les ados seront pris en charge par des parents référents nommés, pour ceux qui le souhaitent, durant l'année par les responsables de l'école. Leur rôle est de surveiller les élèves, de veiller à leur confort pendant les répétitions et la durée du spectacle et de garantir la fluidité des groupes entre les coulisses et la scène, ...

Retrait des costumes : Une caution de 20€ sera demandée à la remise du costume que votre enfant portera au spectacle. Elle vous sera rendue à la fin à la restitution complète et en bon état du costume et des accessoires. Vous avez la possibilité d'acheter le costume en fin d'année pour ceux qui le souhaitent.

Entrée du spectacle : L'entrée du spectacle est payante. La mise en vente des billets d'entrée se fera fin mai. Un papier d'information vous sera transmis et les informations seront consultables sur notre site internet. **Tarifs :** Le prix est fixé à 11 euros pour les adultes et 8 € pour les enfants de - de 8 ans. (Gratuit pour les enfants de - de 2 ans sur les genoux des parents).

5) Droit à l'image : L'association se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit (site internet, Facebook, instagram, ...). Par ailleurs, l'association souligne le fait que pour tous les cours, spectacles et événements auxquels les élèves sont amenés à participer, les prises de sons, de vues (photos et/ou vidéos) pourront être interdites à toute autres personnes que celles missionnées par elle. Dans tous les cas, les publications sur les réseaux sociaux des sons, images ou vidéos des cours, spectacles et événements organisés par l'association ou ceux auxquels elle participe, sont strictement interdits sauf accord préalable de la direction.

X - CONDITIONS PARTICULIÈRES

1) Sécurité et hygiène : Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence du professeur sur les lieux avant de quitter leur enfant. Les enfants ayant l'autorisation de sortir seuls du cours doivent remettre une attestation écrite des parents. Les élèves et les parents sont tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, de lire les panneaux concernant les mesures de prévention contre l'incendie et d'en appliquer les consignes. Ils sont tenus de respecter les règles d'hygiène, de nettoyer les matériels et lieux mis à disposition par le Studio Art Dance (en particulier : laver les tables et balayer le sol après déjeuner, goûter, ou dîner sur place).

Le professeur se réserve le droit proposer à l'élève de le placer dans la classe qui correspond à son niveau et son expérience et ce, quel que soit son âge, dans un souci de progression.

Le Studio Art Dance se réserve le droit de modifier l'emploi du temps selon la demande.

Pour certaines disciplines de danse, la pratique développée tout au long de l'année se conclut par une participation à une représentation publique (spectacles, rencontres, forum, journées portes ouvertes...). Ces événements ne sont pas obligatoires. Par contre, dès lors que l'élève a fait savoir son souhait de participer, Il est considéré comme un engagé envers l'école.

MODALITES DE RÈGLEMENT:

- Cotisation à l'association de 25 € est en sus et à régler séparément.
- Réduction de 20 € pour le même adhérent ou par adhérent supplémentaire de la même famille. (cours loisirs)
- Forfait annuel **Montant (hors cotisation) : _____ € Paiement en :**
 - 1 fois (sept) 3 fois (sept, 1^{er} déc, 1^{er} mars)
 - 10 fois (sept à juin au 15 du mois) > uniquement pour les forfaits illimités, formations, « Full pass » et formules multicours.

Ordre des chèques : « Synergie Danse » avec au dos : **NOM** et **PRÉNOM** de l'élève, cours suivi(s) et jour(s)

***** Toute inscription est définitive et non remboursable (cf règlement intérieur) *****

PIECES A FOURNIR:

Les documents ci-après sont obligatoires et valident l'inscription de l'élève. Ils doivent être fournis au cours du mois de septembre, au delà duquel l'élève peut se voir refuser l'accès aux cours.

- Règlements (cotisation + règlement des cours)
- Photo d'identité
- CERTIFICAT MÉDICAL de non contre-indication à la pratique de la danse de moins de 3 mois:
 - Questionnaire de santé pour les élèves dont le certificat médical a été délivré dans les 3 ans.
 - Groupe Performing : certificat médical obligatoire de moins de 3 mois
 - 1 Enveloppe timbrée à l'adresse des parents ou celle de l'élève si majeur.

RÈGLEMENT INTERIEUR:

Monsieur/Madame _____ et leur enfant _____ certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de danse concernant les élèves et s'engagent à le respecter.

DROIT A L'IMAGE:

Je soussigné(e) _____ (Nom et Prénom du représentant légal de l'élève)
Autorise l'école Studio Art Dance à utiliser l'image de mon enfant à des fins de promotion et de communication internes et externes sur quelque support que ce soit.

MALADIES ET ALLERGIES:

Merci d'indiquer toutes maladies, allergies ou tous problèmes physiques connus de l'élève :

A _____

le ___/___/___

Signature des parents:

Signature de l'élève: